



retractation signature devis

Par **Clauseb**, le **26/07/2022** à **23:07**

Bonjour,

ma maman a été contacté par téléphone pour isoler sa maison.

Puis un commercial est venu à son domicile et a réussi à l'embobiner et lui faire signer un devis de plus de 7000€ vendredi 22 juillet. Puis lui a fait signer un document qui annule le délai de retraction pour que la société puisse intervenir dès demain 27 juillet.

ma maman est dépressive et a la maladie de parkinson mais n'est pas déclarée handicapée.

Nous trouvons ça un abus de confiance.

demain matin à l'ouverture de la société nous allons déposer un courrier pour que l'entreprise n'intervienne puis un recommandé.

Quels sont les droits de maman pour ne pas avoir de souci avec la société?

merci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **26/07/2022** à **23:19**

Bonjour,

Portez plainte pour escroquerie et abus de confiance. Appelez le 17 pour avoir une visite d'un policier dès que l'entreprise se présente, et ne les laissez pas commencer le chantier.

Un recommandé dans les 14 jours permet d'annuler la commande, c'est la loi et aucun formulaire ne peut y déroger.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23224>

Par **Clauseb**, le **26/07/2022** à **23:27**

oui mais ma maman est très fragile. elle n'a pas pu résister au commercial. je ne sais pas si elle pourra empêcher l'entreprise de rentrer si ne nous sommes pas présents. Et nous travaillons donc pas possible d'être présente à ces côtés.

Que peut on faire contre ce démarchage abusif qui profite de la faiblesse des gens?

Je pense que ça arrivera d'autre fois malheureusement.